
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 25/3 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.3.61488

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Constanze BAUMGART, *Stresemann und England*, Köln (Böhlau) 1996, 331 S.

Même si, depuis les années 1970, l'historiographie de Stresemann a abandonné le ton polémique de l'après-guerre et les jugements simplistes – «grand européen» ou «précurseur de Hitler»? –, l'intérêt pour l'homme et sa politique ne se dément pas jusqu'à nos jours. Après l'excellent ouvrage de Manfred Berg sur Stresemann et les Etats-Unis, paru en 1990, Constanze Baumgart publie un travail bien documenté sur la place de la Grande-Bretagne dans la politique de Stresemann. Alors que Werner Weidenfeld, *Die Englandpolitik Stresemanns* (1972), s'était concentré sur les années 1923–1924, B. élargit sa recherche à l'ensemble de la période d'activité politique de Stresemann, depuis l'élection au Reichstag en 1907. Grâce à un dépouillement systématique du *Nachlaß Stresemann*, elle précise l'évolution de l'image de l'Angleterre de Stresemann. Syndic des industries saxonnes et responsable du *Bund der Industriellen* qui rassemble des industries exportatrices, Stresemann considère l'Angleterre comme le principal concurrent commercial de l'Allemagne. Après la seconde crise marocaine, il est de plus en plus persuadé que l'affrontement entre les deux puissances commerciales est inévitable. Pendant la Grande guerre, il n'a de cesse de dénoncer dans la Grande-Bretagne le responsable de la guerre, l'ennemi juré qui veut éliminer un concurrent commercial. L'auteur aurait pu souligner que l'hostilité de Stresemann se nourrit aussi de son admiration pour Napoléon et qu'il fait sans cesse un parallèle entre les politiques anti-napoléonienne et anti-allemande de l'Angleterre. Cette conviction ne l'empêche pas cependant d'admirer l'efficacité du régime parlementaire britannique dans la mobilisation des énergies dans la guerre. Après 1919, son «anglophobie» passagère s'efface rapidement, car, persuadé de la permanence de la politique d'équilibre continental de l'Angleterre, mais aussi de son intérêt à aider au relèvement d'un client, il espère trouver un soutien pour la révision du traité de Versailles. Notons que l'intérêt de Stresemann pour le régime parlementaire anglais date de ses années de lycée où il a lu avec passion les discours et les écrits de Macaulay. Après 1923, il se réfère fréquemment au système anglais, comme un exemple à suivre pour l'Allemagne.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à la place de la Grande-Bretagne dans la politique de révision par le dialogue du chancelier, puis du ministre des Affaires étrangères. B. souligne que Stresemann comprend, dès 1920/21, que l'Allemagne a tout intérêt à de bonnes relations entre la Grande-Bretagne et la France, afin que la Grande-Bretagne puisse modérer et influencer la politique française et jouer un rôle de «médiatrice». On peut ajouter qu'il prend conscience, dès 1921, de la solidité de l'«entente cordiale» et que l'attitude britannique pendant l'opération de la Ruhr lui enlève toute illusion contraire. B. estime que l'Angleterre joue son rôle de médiatrice de la conférence de Londres de 1924 à août 1927 (réductions des troupes dans la zone d'occupation rhénane), mais qu'ensuite Chamberlain, malgré d'excellentes relations avec Stresemann, prend le parti de la France qui refuse l'évacuation anticipée. Le retour au pouvoir des travaillistes en 1929 modifie la situation et permet l'accord de La Haye sur l'évacuation. L'auteur souligne avec justesse l'importance de la maladie et de l'incapacité de Stresemann à diriger personnellement la diplomatie allemande entre mai et novembre 1928. On constate alors une détérioration sensible des relations entre les trois puissances locarniennes, relations qui s'améliorent dès le retour de Stresemann. Il est exagéré, à notre avis, de parler d'une «crise» de la politique locarnienne depuis l'échec des projets de Thoiry. Stresemann sait pertinemment que la marge de manœuvre intérieure de Briand est étroite et qu'il faut avancer prudemment. B. souligne très justement la permanence de la crainte britannique d'un dialogue franco-allemand trop étroit, en particulier pour des raisons économiques.

B. fait le point des discussions sur la politique de Stresemann, ajoutant des réflexions personnelles souvent pertinentes et apportant des précisions intéressantes sur les relations anglo-allemandes. Quelques regrets cependant. L'action du général Smuts, en octobre–novembre 1923, lors de la conférence du Commonwealth à Londres, méritait d'être mention-

née et précisée. Les relations entre Lord d'Abernon et Stresemann sont confiantes, mais ambiguës: Stresemann comprend assez rapidement que l'ambassadeur donne une image déformée et optimiste de la position britannique, mais il exploite sa bonne volonté pour tenter d'influencer la position britannique. L'auteur exagère, à notre avis, l'importance des considérations économiques dans la politique de Stresemann, surtout après l'entrée à la SDN. Dès l'ultimatum de Londres de 1921, Stresemann constate que les considérations politiques – en particulier de sécurité – peuvent souvent l'emporter sur les considérations strictement économiques dans la politique des puissances. Après Thoiry, il constate aussi les limites de son concept de révision par la solidarité financière avec les États-Unis. Sa conception des relations internationales ne se réduit plus aux relations économiques, comme c'était le cas avant 1920/21. L'auteur n'évite pas les clichés, lorsqu'il parle de la responsabilité de Stresemann dans l'échec d'une fusion entre DDP et DVP après les élections de 1924. Même si Stresemann l'avait souhaité, la majorité de la DVP aurait refusé la fusion. On peut enfin regretter que l'auteur n'utilise qu'assez peu les documents diplomatiques britanniques publiés et n'ait pas fait quelques sondages dans les archives du Foreign Office pour vérifier la pertinence de ses interprétations de la politique britannique et des jugements portés sur Stresemann. L'absence de certains ouvrages en langue française ne manque pas de surprendre. Il s'agit au total d'une mise au point utile et bien faite, même si elle apporte relativement peu d'éléments vraiment neufs.

Christian BAECHLER, Strasbourg

Andreas RÖDDER, *Stresemanns Erbe: Julius Curtius und die deutsche Außenpolitik 1929–1931*, Paderborn (Schöningh) 1996, 328 p. (Sammlung Schöningh zur Geschichte und Gegenwart).

L'ouvrage s'inscrit dans le grand débat sur la politique intérieure et extérieure du Chancelier Brüning: est-il le fossoyeur de la démocratie de Weimar ou a-t-il tenté de sauver la démocratie de ses propres faiblesses en s'appuyant sur le pouvoir présidentiel? Comme l'indique le titre de l'ouvrage, Rödder défend la thèse de la continuité de la politique étrangère allemande jusqu'en 1931, rejetant ainsi la thèse de Peter Krüger (*Die Außenpolitik der Republik von Weimar*, Darmstadt 1985) d'une rupture dès la fin de la grande coalition en mars 1930, rupture qui se concrétise en juin avec le départ du secrétaire d'État von Schubert, remplacé par Bernhard von Bülow. R. reprend, pour l'essentiel, les thèses développées par Franz Knipping (*Deutschland, Frankreich und das Ende der Locarno-Ära 1928–1931*, Munich 1987) en les précisant et en les nuanciant. Il estime que Curtius, qui succède à Stresemann au ministère des Affaires étrangères en octobre 1929, a les mêmes conceptions de politique extérieure que son collègue: il s'agit de redonner à l'Allemagne l'égalité des droits par la négociation et la collaboration avec les autres puissances. Il poursuit ainsi la politique de révision du traité de Versailles par la conciliation, inaugurée par Stresemann en 1923, politique à laquelle il s'est rallié tardivement, après l'avoir combattue au sein de la *Deutsche Volkspartei*. Si Curtius adopte les mêmes principes de base, sa politique a cependant des accents différents qui s'expliquent, selon R., par sa personnalité et surtout par les circonstances. Juriste de formation, Curtius est un homme précis qui connaît admirablement les dossiers, mais qui n'a pas l'imagination créatrice, la virtuosité et le sens politique de Stresemann. Il est très vite isolé au sein de son propre parti, la DVP, que son prédécesseur était parvenu à maintenir dans la grande coalition ce qui affaiblit considérablement sa position au sein du ministère après la formation du gouvernement Brüning, en mars 1930. Il n'a pas non plus la volonté tenace et la force de conviction de Stresemann qui lui a permis d'imposer sa politique à des collègues parfois réticents. C'est ainsi que Curtius n'a pas su convaincre ses collègues à adopter une attitude plus positive à l'égard des aspects commerciaux du plan